

# CARTOGRAPHIE DES IMPACTS AU SÉNÉGAL

Impact au niveau national des programmes de protection sociale adaptative au Sahel

## DONNÉES DE LA RÉGION<sup>1</sup>

Au Sahel, la Protection Sociale Adaptative (PSA) est un ensemble de politiques, systèmes et programmes de protection sociale qui renforcent le capital humain, la productivité et la résilience des plus pauvres, tout en améliorant leur capacité à se préparer, faire face, et s'adapter aux chocs. Grâce à la mise en place de filets sociaux réguliers, d'interventions d'inclusion économique et de programmes de protection sociale en réponse aux chocs, la PSA a démontré des impacts positifs significatifs sur diverses dimensions du bien-être au Sahel. Pour les plus pauvres et les plus vulnérables, elle a permis des améliorations du bien-être des ménages, de la sécurité alimentaire, de la productivité et de la résilience. Plus largement, elle a montré des effets positifs importants sur l'économie, la société et les générations futures.



<sup>1</sup> Les données présentées à des fins d'illustration sont issues des évaluations d'impact rigoureuses de programmes de PSA, qui peuvent inclure des programmes de filets sociaux, d'inclusion productive, de réponse aux chocs, et autres programmes de protection sociale. Pour en savoir plus, visitez le site [www.worldbank.org/ppsas](http://www.worldbank.org/ppsas)

## ÉLÉMENTS CONCRETS PLUS DÉTAILLÉS PROVENANT DU SÉNÉGAL

Depuis plus de 10 ans le gouvernement du Sénégal met en œuvre une politique de protection sociale ambitieuse, à échelle nationale en faveur des populations pauvres et vulnérables. Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) est l'un des programmes phares de cette politique, avec 355 000 ménages couverts (soit 18% des ménages du Sénégal) dont l'objectif est de lutter contre l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale. D'autres programmes sociaux sont mis en œuvre en complément du PNBSF pour permettre aux ménages pauvres et vulnérables de développer des activités productives et d'être résilients face aux chocs, notamment climatiques<sup>2</sup> (Encadré 1).

Cette note présente les résultats des évaluations d'impact du PNBSF et du programme productif Yokk Koom Koom (YKK). Ces évaluations sont basées sur des études rigoureuses et scientifiques utilisant des données riches, et dont les résultats ont guidé et continuent d'éclairer des décisions majeures sur les politiques de protection sociale.

### Encadré 1. Programmes nationaux



#### Programme national de filet social (PNBSF)

35 000 FCFA par trimestre sur une période de 5 ans pour renforcer la résilience et soutenir la consommation. Les transferts ont été ciblés au niveau national sur 355 000 ménages pauvres et extrêmement pauvres, avec des mesures d'accompagnement sur le capital humain, la préparation aux chocs et l'inclusion financière.



#### Programme Yokk Koom Koom (YKK)

Un soutien à l'inclusion productive de 18 mois dont 60 000 ménages du PNBSF ont bénéficiés depuis 2019 dans 14 régions. Le programme s'appuie sur le PNBSF et fournit une subvention de 150 000 FCFA (5% de la consommation totale annuelle), des formations en compétences de vie et à l'entrepreneuriat ainsi que la constitution de groupes d'épargne, afin de promouvoir le développement d'activités génératrices de revenus.



#### Programme de résilience agricole (PRA)

Fourni à 35 000 ménages d'agriculteurs pauvres depuis 2019 afin de renforcer leur productivité agricole. Il comprend un accompagnement sur les pratiques agricoles et une subvention de 200 000 FCFA (5 % de la consommation totale annuelle des ménages ruraux) délivrés avant le début de la campagne agricole.



#### Programme de réponse à l'insécurité alimentaire

Un transfert monétaire de 120 000 FCFA (environ 5% de la consommation totale annuelle des ménages pauvres) fournit pendant la période de soudure sur la base du Cadre Harmonisé. Un total de 28 000 ménages en insécurité alimentaire a bénéficié du programme depuis 2020.



#### Programme d'intervention d'urgence en cas d'inondation

Transfert monétaire d'urgence post inondation de 100 000 à 200 000 FCFA (en fonction des dégâts, 3 à 6 % de la consommation annuelle totale pour les ménages enregistrés) à 55 000 ménages touchés par les inondations depuis 2020, en accordant la priorité aux plus pauvres.



### EVALUATION D'IMPACT DU PNBSF (2016-2019)<sup>3,4</sup>

**#1 | Les résultats montrent que le PNBSF a permis d'améliorer le niveau de vie des bénéficiaires.**

La consommation totale des ménages bénéficiaires par tête a augmenté de 8% grâce au programme. 89% du transfert reçu par le ménage s'est directement traduit en une hausse de sa consommation, aussi bien alimentaire que non alimentaire. Les dépenses alimentaires concentrent les deux tiers de l'impact du PNBSF sur la consommation.

**#2 | Le PNBSF a permis de réduire l'extrême pauvreté en milieu rural et contribue à la réduction des inégalités.**

Les bénéficiaires sont des ménages en situation d'extrême pauvreté et les transferts reçus n'ont pas permis de sortir la totalité des bénéficiaires de la pauvreté. Le programme a en revanche permis de réduire l'extrême pauvreté en milieu rural et de réduire les inégalités. En effet, le programme a permis de réduire de 10% la distance qui sépare les ménages pauvres de la ligne de pauvreté.

<sup>2</sup> Grâce à des outils transversaux tels qu'un registre social couvrant les ménages pauvres et vulnérables, un réseau de distribution décentralisé et un système de paiement en temps voulu pour les programmes réguliers et les programmes productifs et de réponse aux chocs. [Cliquez ici pour en savoir plus sur le projet.](#)

<sup>3</sup> Branders, N., Gueye, A. S., & Ndiaye, F. (2022, Septembre). [Profils des ménages les plus pauvres du Sénégal répertoriés dans le Registre National Unique \(RNU\)](#). Banque Mondiale, Protection Sociale et Travail ; Direction du Registre National Unique, Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN).

<sup>4</sup> BM, Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale. (2022). [Rapport d'évaluation d'impact du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale.](#)

**#3 | Le PNBSF a permis d'améliorer plusieurs dimensions du bien-être du ménage telles que la nutrition et la résilience face aux chocs.**

La part de l'alimentation riche en protéines a augmenté de 8%, l'indice de possession de biens durables a augmenté de 11%, et la part de ménages affectés négativement par un choc a baissé de 8%. Ces impacts sont globalement meilleurs dans les villes secondaires et lorsque le récipiendaire de la bourse est une femme. Ces résultats montrent qu'au-delà de la hausse de la consommation, le PNBSF peut impacter de façon durable le bien être des ménages bénéficiaires et accroître leur résilience.

**#4 | Le PNBSF a eu des impacts positifs sur la scolarisation, particulièrement lorsque le récipiendaire de la bourse est une femme, mais n'en a pas eu sur la vaccination des enfants de 1 à 5 ans et l'enregistrement des enfants à l'état civil**

Le programme inclut des sessions de sensibilisation sur les thèmes de la scolarisation, de l'enregistrement à l'état civil et sur l'importance de la vaccination. Les résultats montrent que le PNBSF n'a pas eu d'impact sur la vaccination des enfants de 1 à 5 ans, ni sur l'enregistrement des enfants à l'état civil. En revanche, le programme a permis une hausse de la scolarisation des filles de 6 à 12 ans et une réduction de l'absentéisme des garçons âgés de 13 à 16 ans. Les résultats sur la scolarisation sont meilleurs lorsque le récipiendaire de la bourse est une femme. En effet, le programme a eu un négatif sur la scolarisation des 13 – 16 ans lorsque le récipiendaire est un homme contre un impact positif sur la scolarisation des filles de 13-16 ans et neutre sur celle des garçons lorsque le récipiendaire est une femme.

**#5 | Le PNBSF a eu des impacts forts sur les activités économiques des bénéficiaires et permis de faciliter l'accès aux institutions de microcrédit, surtout pour les femmes récipiendaires.**

Le PNBSF a augmenté de 20% la part de ménages disposant d'une activité génératrice de revenus et accru de 30% le nombre d'activités génératrices de revenus. Contrairement à certaines idées reçues, la plupart des études empiriques montre que les transferts monétaires n'incitent pas les bénéficiaires à réduire leur temps de travail. Ainsi, le PNBSF n'a réduit ni le temps de travail, ni les revenus du travail des bénéficiaires. Par ailleurs, le PNBSF a augmenté l'inclusion financière des femmes récipiendaires leur permettant un meilleur accès aux institutions de microcrédit et une plus grande facilité d'obtenir des prêts en cas de besoin.



## ÉVALUATIONS DE L'IMPACT À COURT ET MOYEN TERME POUR LE PROGRAMME YKK (2021-2023)

**#6 | Le programme a permis la hausse du nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) des bénéficiaires ainsi que des revenus tirés de ces AGR.**

Deux évaluations d'impact ont été réalisées 18 mois après l'octroi de la subvention (court terme) et 36 mois après (moyen terme). Les participants ont augmenté le nombre d'AGR de 24 % à court terme et de 10 % à moyen terme. Les impacts sur la performance et la rentabilité de ces AGR se sont accrus avec le temps. À court terme, le chiffre d'affaires des participants a augmenté de 15 %, atteignant 25 % à moyen terme. À court terme, l'évaluation n'a pas décelé d'impacts sur le bénéfice, probablement car les AGR étaient en phase d'investissement. Toutefois, 36 mois après la subvention, le bénéfice de ces AGR s'est accru de 23 %, soit une hausse de 112 000 FCFA par an. Ces impacts montrent l'efficacité du programme pour développer les activités entrepreneuriales.

**#7 | Le programme YKK a eu un impact positif sur les revenus salariaux à moyen terme 3 ans après la fin du programme.**

Alors que l'impact sur l'emploi salarié était faible après 18 mois, il a augmenté de manière significative après 36 mois avec une hausse de 23%. L'augmentation des revenus salariaux, observée 36 mois après la fin du programme, montre que les bénéficiaires ont pu développer leurs propres activités économiques et accéder à d'autres opportunités dans leur région.

**#8 | Des impacts forts sur l'épargne sont détectés à court et moyen terme.**

Le programme a considérablement augmenté l'épargne des ménages, avec une hausse de 124 % après 18 mois et de 92 % après 36 mois. L'épargne totale, ainsi que les montants empruntés et prêtés par les groupes d'épargne, ont également augmenté, reflétant une participation plus dynamique et une utilisation plus pratique des fonds par les membres.

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/la Banque mondiale  
1818 H Street NW  
Washington, DC 20433  
Téléphone : 202-473-1000  
Site web : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, ou des gouvernements qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation ou du défaut d'utilisation des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentées dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent document n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement qu'elle reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

### Droits et autorisations

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de son savoir, le présent ouvrage peut être reproduit, en intégralité ou en partie, à des fins non commerciales, dès lors que sa paternité est pleinement reconnue.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, s'adresser à World Bank Publications, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

## Remerciements

Le Programme de Protection Sociale Adaptative au Sahel, [PPSAS](#), est un fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque mondiale. Il vise à renforcer les systèmes de protection sociale adaptative dans le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'améliorer la résilience des ménages et des communautés pauvres et vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Le programme est appuyé par l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.

